

Rapport du jury de la certification complémentaire en HDA - Session 2024

La certification complémentaire : organisation générale et calendrier

La certification complémentaire en HDA (Histoire de l'art) s'inscrit dans la politique éducative du ministère de l'Éducation nationale. Celle-ci est mise en œuvre par le SIEC, pour les académies franciliennes : chaque année en septembre, le SIEC publie un arrêté qui définit les conditions d'attribution d'une certification complémentaire. Plusieurs articles y stipulent les registres d'inscription, le calendrier et les documents à téléverser sur le portail Cyclade.

Cet arrêté est doublé d'une circulaire émise aux mêmes dates et fixant l'organisation générale des différentes certifications complémentaires. L'histoire de l'art est l'une des certifications du champ artistique, champ qui comprend également cinéma-audiovisuel, danse, théâtre et arts du cirque. D'autres certifications sont proposées : l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, le français langue seconde, l'enseignement en langue des signes, enfin les langues et cultures de l'antiquité.

Selon la note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019, la délivrance d'une certification comme celle de l'histoire de l'art a pour objectif de :

- permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours de recrutement ;
- constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement, afin de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont la charge.

Le calendrier se présente de la façon suivante :

- Deuxième quinzaine d'octobre, inscription via la plateforme du SIEC
- Mi-novembre, remontée du dossier constitué par le ou la candidate
- Mars/avril, tenue des oraux
- Fin mai/ début juin, publication des résultats, toutes certifications confondues

Le profil de l'épreuve de la session 2024

- Répartition des candidats par corps de recrutement :

En amont des conditions requises valant pour inscription légitime et recevable, le profil des inscriptions est le suivant :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs inscrits	12	40	51

Compte tenu des attendus et conditions requises, la certification concernait cette année :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs	6	29	43

- Ratio inscrits /présents :

Il y avait cette année 13 candidats absents sur les 78 attendus.

- Répartition académique et disciplinaire :

	Paris	Créteil	Versailles	Total
Allemand		1	/	1
Anglais		2	1	3
Arts Plastiques	1	9	11	21
Documentation		/	/	0
Education Musicale	1	/	/	1
Education Physique et Sportive		/	/	1
Espagnol		1	1	2
Histoire Géographie	2	7	8	17
Italien		/	2	2
Lettres Classiques	1	1	1	3
Lettres Modernes		4	7	11
Mathématiques	1	/	/	1
Professeur des écoles		1	/	1
Lettres - Histoire		/	2	2
Total	6	26	33	65

- Répartition par corps de recrutement :

	3 académies confondues
Professeurs agrégés	24
Professeurs certifiés	38
Professeurs des écoles	1
Professeurs de la voie professionnelle	2

- Résultats :

Le jury a pu écouter 65 candidats, parmi lesquels 33 ont été admis. La moyenne des admis est de 14,71. Les notes s'échelonnent entre 05 et 20. La moyenne générale de l'épreuve est de 11,26.

Le profil, les motivations des candidats et les attendus scientifiques

Les profils disciplinaires des admis sont les suivants :

	Région académique
Allemand	1
Anglais	1
Arts plastiques	10
Education Physique et Sportive	1
Espagnol	1
Histoire Géographie	8
Lettres Classiques	2
Lettres Modernes	6

	Région académique
Italien	2
Lettres - Histoire	1

Plusieurs points sont à souligner, année après année, quant à l'origine disciplinaire des candidats admis.

Parmi les disciplines non-artistiques, les lettres et l'histoire-géographie dominant, ce qui correspond à la tendance des années antérieures.

En revanche, parmi les disciplines artistiques, si le grand nombre de candidats inscrits cette année, issus des arts plastiques, est un motif de satisfaction, il souligne d'autant plus le très faible nombre de candidats issus de l'éducation musicale. Ce décalage, maintenu dans le temps, interroge d'autant plus que les besoins au sein des équipes de lycées sont réels, au vu notamment des sujets posés dans le cadre des épreuves de l'enseignement de spécialité des dernières sessions du baccalauréat.

Les motivations des candidats demeurent diverses. Nous en retiendrons les plus saillantes :

- Un projet professionnel d'accession à un poste spécifique ou plus largement à l'enseignement en lycée,
- Une nécessité de conforter sa légitimité au sein d'une équipe conduisant l'enseignement d'histoire des arts en lycée général,
- Un souhait de donner de la lisibilité à son propre profil dans le cadre de l'enseignement et de la conduite de projets en collège, voire en lycée professionnel ou en école élémentaire.

§§§§§

Il est nécessaire de lever la confusion générée par les intitulés « certification complémentaire en histoire de l'art » et « enseignement de l'histoire des arts ». Il appartient aux préparateurs de saisir les contours élargis qu'implique le pluriel de l'enseignement visé. Chaque professeur engagé dans ce parcours certificatif se doit d'être en mesure de réfléchir, de penser une ou plusieurs œuvres, de les analyser et les comparer dans des champs ouverts à l'ensemble des arts. Le ou la candidate veille ainsi à ne pas se restreindre aux domaines les plus fréquemment mobilisés : peinture, sculpture et architecture.

Enfin, cette session confirme la tendance observée ces dernières années et qui floute quelque peu les frontières entre l'éducation artistique et culturelle (EAC), le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) et l'enseignement de l'histoire des arts. Lors de plusieurs soutenances, les membres du jury ont pu constater les approximations générées par une diversité de propositions portées. Il importe que les candidats et candidates fassent la distinction entre une pédagogie de projet, un parcours de formation parfois interdisciplinaire et la dimension scientifique d'un enseignement étayé d'un programme.

La préparation des candidats

Comme lors de toute épreuve de certification complémentaire, les jurys peuvent apprécier des candidats excellents et fort bien préparés, conscients des attendus et se projetant d'ores et déjà dans certaines missions spécifiques. À l'inverse, certains candidats n'ont pas encore pris la mesure d'une telle épreuve :

- Étayage scientifique fragile,
- Méconnaissance des programmes et de la place de l'histoire des arts dans le parcours de formation des élèves,
- Présentation de projets en lien avec des partenaires mais manquant d'une réflexion sur ce même parcours et sur la place nécessaire d'un collectif de travail.

Au bénéfice des candidats préparant cette certification, les trois académies se sont dotées de dispositifs de préparation inscrits au sein des parcours EAFC, permettant ainsi aux plus motivés de mieux approcher les enjeux et les attendus, en amont de la constitution du dossier. Car le premier enjeu se situe bien à ce stade : établir un juste ratio entre un dossier/C.V. et un dossier/projet, entre la recherche d'une validation d'un parcours précédent et une réflexion qui trace des perspectives pour, *in fine*, permettre au candidat de témoigner d'un équilibre éprouvé entre son parcours initial, sa réflexion et la compréhension des attendus institutionnels.

Certes, nul ne peut se prévaloir d'être érudit sur l'ensemble des champs couverts par l'histoire des arts. Cependant, s'agissant d'une certification complémentaire, les candidats doivent profiter de ce projet professionnalisant pour renforcer leur expertise dans les champs les plus éloignés de leurs centres d'intérêts les plus construits. Être expert sur une période spécifique ou un courant artistique particulier ne dédouane pas pour autant de la maîtrise de repères effectifs quant aux autres périodes qui jalonnent l'histoire de l'art et ce, dans l'ensemble des domaines que le pluriel « histoire des arts » induit. Le jury reste malgré tout attentif au fait de conduire un temps d'échange autour des attendus de l'épreuve et non d'un diplôme universitaire en histoire de l'art.

Les fragilités détectées peuvent être également liées à la didactique de l'enseignement, à la nature des projets à conduire, ou plus spécifiquement à une méconnaissance des acteurs institutionnels et leurs rôles potentiels.

La gestion de la prise de parole au sein de l'oral

L'oral demeure une entrée en principe plébiscitée par des acteurs de terrain qui eux-mêmes guident et accompagnent les élèves dans la construction de compétences spécifiques. Pour autant, certains candidats tombent dans le piège de la lecture de notes ou d'une non-prise en compte de l'intonation, de la posture et de la construction problématisée du propos, d'une non-mesure du temps et/ou d'une redite *stricto sensu* des éléments du dossier. Il est donc nécessaire de rappeler qu'être présent et disponible face à un groupe d'élèves au sein de séquences disciplinaires que l'on maîtrise n'est pas forcément gage d'une performance face à un jury en situation d'évaluation. L'oral se prépare en connaissance des leviers qui font d'un

orateur ordinaire, un candidat en pleine maîtrise de l'exercice. Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont présenté un propos clair, concis et ouvert en dégageant une problématique adaptée. La posture, le rythme de la parole, l'intonation et la disponibilité du candidat sont aussi des éléments valorisés. Enfin, dans le cadre de l'entretien qui suit la présentation, si le jury cherche toujours à valoriser la prise de parole du candidat, ce dernier peut être aussi amené à justifier un propos, élargir sa réflexion, parfois hors du cadre de sa présentation initiale. Il convient donc de se préparer à l'exercice de l'oral en tenant compte de ces éléments premiers.

Conclusion

La préparation d'une telle certification nécessite un peu de temps et une approche distanciée de son propre parcours. Renforcer des compétences scientifiques dans les différents domaines, réfléchir aux partenariats, penser les interactions entre les différentes disciplines convoquées autour d'une question, s'envisager en situation de présentation et d'interaction avec un jury autour de questions diverses, autant d'entrées différentes qui ont favorisé cette année la réussite de 33 candidats. Il appartient à celles et ceux qui le souhaitent, de ne pas attendre novembre pour s'emparer d'un tel projet afin de construire les attendus visés. Les dispositifs de formation pourront aider les candidats désireux de se pencher sur ces questions en profitant d'un accompagnement institutionnel. En parallèle, ce rapport pourra servir de point d'entrée réflexif, gage, *a minima*, de vigilance quant aux pièges à éviter. Toutefois, la veille personnelle demeure incontournable au sein d'une société qui renouvelle en permanence ses programmes, ses saisons et son offre artistique. Chaque candidat doit envisager à la fois une préparation par petites touches et une veille permanente en regard d'une culture professionnelle qu'il ou elle souhaite élargir et ce, au bénéfice, de la réussite des élèves.